

Longueuil, 1er mars 2024

Simon Guillemette  
Chef de division  
Direction de l'aménagement et de l'urbanisme  
Ville de Longueuil

**Objet : Suivi des séances d'information du 19 et 22 février 2024 – Démarche sur la révision des règlements d'urbanisme de la Ville de Longueuil**

Bonjour,

À la suite des séances d'information du 19 et 22 février dernier, la commission souhaiterait obtenir des compléments d'information afin d'approfondir certaines thématiques.

1. Le 21 février dernier, le projet de loi 31 modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation a été adopté. La révision réglementaire de la Ville de Longueuil prendra-t-elle en considération cette nouvelle loi ? Le cas échéant, pouvez-vous donner des exemples d'application de cette loi sur la future réglementation d'urbanisme de la Ville de Longueuil ?
2. Au cours de la première soirée d'information, plusieurs citoyens ont abordé la question du logement. En complément des questions posées, la commission aimerait savoir si la révision réglementaire prévoit des dispositions spécifiques concernant le logement social, notamment sur les maisons de chambres, les refuges ou les hébergements pour clientèles ayant des besoins particuliers, la location touristique à court terme et le logement abordable.
3. Au cours de la deuxième soirée d'information, une citoyenne s'interrogeait sur la question des énergies renouvelables, plus spécifiquement sur les panneaux solaires. En complément de la question posée, la commission aimerait savoir si la révision réglementaire prévoit inclure des dispositions concernant l'utilisation du gaz naturel ou de sources d'énergie renouvelables pour les nouvelles constructions.
4. Au cours des soirées d'information, les thèmes de la densification et de la mobilité ont été évoqués à plusieurs reprises par les personnes participantes. En complément des questions posées, la commission aimerait savoir si les règlements touchés par la révision et favorisant la densification seront établis en fonction du réseau routier existant ou en fonction des réseaux de transport collectif et actif projetés.
5. Lors des séances d'information, les représentants de la Ville de Longueuil ont discuté de plusieurs documents élaborés par la Ville, serait-il possible de fournir les documents suivants (ou un lien vers ces documents) :
  - Plan protection et conservation des milieux naturels ;



- Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et mesures en matière d'accessibilité universelle 2022-2023 de la Ville de Longueuil ;
- La décision récente du conseil de protéger le plus possible les territoires boisés ;
- Le règlement sur les nuisances ;
- L'extrait du ou des règlements visant les toits blancs ou végétalisés ;
- Le plan régional des milieux humides et hydriques.

Dans le but de permettre aux personnes participantes de prendre connaissance des informations demandées dans la formulation de leur opinion, vous seriez bien aimable de nous faire parvenir celles-ci avant le **13 mars 2024**.

Merci pour votre précieuse collaboration,

Victoria Figueroa-Tamayo  
Agente de recherche – participation publique